



Procès-verbal de la réunion #1

15-06-2020

Abréviations pouvant être utilisée pour alléger le procès-verbal

AEMDUM :	Association des étudiants de médecine dentaire de l'Université de Montréal
AG :	Assemblée Générale
CE :	Conseil exécutif de l'AEMDUM
FAECUM :	Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal
PV :	Procès-verbal
ODJ :	Ordre du jour
RGs :	Règlements généraux

1. Affaires découlant du Comité Exécutif

a. Affaires découlant des Vice-présidents Externes

Le comité exécutif de l'AEMDUM a reçu en date du 29 mai 2020 un avis de démission de la part de M. Paul Phan, mettant ainsi fin à son mandat de 2 ans comme Vice-président aux affaires externe de l'AEMDUM. Selon la Charte officielle de l'AEMDUM, un processus d'élection doit s'effectuer aussitôt la lettre de démission reçue. Les candidats ont eu 14 jours pour envoyer leur lettre de motivation, soit jusqu'au 8 juin 2020. Une seule candidate a démontré un intérêt pour le poste, soit Mme Catherine Poulin. Une AG extraordinaire a dû avoir lieu le 15 juin à 16h. En raison des conditions sanitaires de pandémie de la Covid-19, l'AG a dû être réalisée virtuellement par réunion Zoom, où se sont rassemblés 31 étudiants de la FMD (Faculté de médecine dentaire) ; le quorum a été atteint. Suite au visionnement du vidéo de présentation de Mme Catherine Poulin, les étudiants présents à l'assemblée ont reçu un courriel individuel menant à un sondage SurveyMonkey, leur permettant de voter de façon libre et éclairée pour leur nouvelle représentante à titre de Vice-présidente aux affaires externes. Le vote a été déclaré unanime, 60 minutes après la fin de l'AG, puis Mme Catherine Poulin a rejoint les rangs de l'AEMDUM 2020-2021.

2. Levée de séance